

« La contrainte en droit »

Séminaire de recherche international

Langues utilisées : italien, français, anglais

Jeudi 19 mai 2016 - 15h.

Accueil par les autorités académiques

Présidence : K. Wojtyczek, juge à la CEDH, université Jagellonne de Cracovie

P. Alvazzi del Frate, université de Roma III – Histoire du droit : « Loi et coutume au XVIII^e siècle: pour une nouvelle contrainte juridique. »

M. Meccarelli, université de Macerata – Histoire du droit : « Jurisprudence and Autonomy of the Law: a Legal-historical Perspective. »

M. Stronati, université de Macerata - Histoire du Droit : « L'État garant des contrats, entre contrainte et solidarité (XIX^e-XX^e siècles). »

J. Boudon, université de Reims – Droit constitutionnel : « Les formes de la contrainte dans le cadre de l'état d'urgence en France. »

F. Priet, université d'Orléans – Droit administratif : « L'exécution forcée par la voie administrative. »

P. Serrand, université d'Orléans – Droit administratif : « L'acte administratif unilatéral : un acte contraignant ? »

J. Leroy, université d'Orléans – Droit pénal : « L'utilisation de la contrainte dans la poursuite des infractions. »

D. Taillandier, université d'Orléans – Droit pénal : « La contrainte et la responsabilité pénale. »

N. Haupais, université d'Orléans – Droit international public : « La contrainte dans les avis de la Cour internationale de justice. »

F. Marongiu Buonaiuti, université de Macerata – Droit international privé : « State Immunity from Enforcement Measures, between Respect for State Sovereignty and Access to Justice. »

B. Mathieu, université d'Orléans – Droit international privé : « La contrainte en droit international privé à l'épreuve de la gestation pour autrui. »

Vendredi 20 mai 2016 - 9h.

Présidence : K. Wojtyczek, juge à la CEDH, université Jagellonne de Cracovie

E. Calzolaio, université de Macerata – Droit comparé : « La clause pénale, une forme de contrainte privée : regards comparatistes. »

M.-C. Cauchy-Psaume, Faculté libre de Paris – Droit civil : « La sanction de l'obligation naturelle en droit français. »

L. Vagni, université de Macerata – Droit comparé : « Obligations to do or not to do and indirect coercion against the debtor : comparative remarks. »

R. Donzelli, université de Macerata – Procédure civile : « The role of coercion in legal norms with a focus on Italian civil procedure. »

E. Longo, université de Macerata – Droit constitutionnel : « From the Constraint of Law to the Power of Nudging: Theoretical and Fundamental Issues. »

P. Lattanzi, université de Macerata – Droit rural : « Promoting public health through alternative regulatory strategies. »

S. Calzolaio, université de Macerata – Droit constitutionnel : « Le code de l'administration numérique : une contrainte à géométrie variable. »

C. Guillerminet, université d'Orléans – Droit financier : « La contrainte budgétaire : mythe ou réalité ? »

G. Contaldi, université de Macerata – Droit international privé : « La contrainte économique dans le droit de l'UE. »

V. Barbé, université d'Orléans – Droit fiscal : « La contrainte en matière fiscale : une contrainte internationale est-elle possible ? »

Conclusions par le président du séminaire